N° 123 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 3 Mai 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 69, rue des Fabriques (près la place de Fourmies)
TOURCOING, rue TERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Hors et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

LE JACQUARD DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 49

Téléphone

L'Eglise et la tolérance

L'Eglise est une institution immuable. *Semper eadem.* « Toujours la même » telle est sa devise. Elle se prévaut d'ignorer les progrès de la science. Elle a son astronomie, sa géologie, sa physique à elle. Le temps n'y change rien. Dieu créa le monde en six jours, Josué arrête le soleil, Jonas reste trois journées dans le ventre d'une baleine et en sort vivant. Qui contredit à ces sottises est traité en hérétique. Galilée est jeté en prison pour avoir enseigné le mouvement de la terre. Si l'Eglise est aujourd'hui plus clémente aux savants, c'est qu'elle a perdu la souveraineté temporelle et qu'il n'est plus en son pouvoir de les punir ni de leur fermer la bouche. Ne dites point que c'est là de l'histoire ancienne, que papes et conciles se sont rendus dociles aux leçons de la raison et savent les concilier avec les dogmes révélés. Rappelez-vous l'anathème du *Syllabus* (1864) :

« Anathème à qui dira : le pontife romain peut et doit se réconcilier et se mettre en harmonie avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne! »

Ne répliquez pas que ces paroles de Pie IX commandent explication. Tout commentaire est interdit. Par un bref de 1860, le pape a déclaré que nul n'avait le droit d'interpréter ses ordres, qu'ils devaient être obéis à la lettre. Le concile du Vatican lui a donné raison, en décrétant l'infaillibilité du Souverain Pontife. Léon XIII que nos adversaires nous représentent comme libéral, suit la tradition. Si, dans l'encyclique adressée en 1895, aux évêques français, pour leur recommander d'assister les ouvriers, il proclame que « loin de répudier en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, il veut accueillir toute augmentation du patrimoine de la science, toute extension de la prospérité publique », il a soin d'ajouter : « *sous la sage autorité de l'Eglise*, et vous entendez bien ce que ces mots signifient. La concession n'est qu'apparente. Ce pape avare ne donne d'une main que pour reprendre de l'autre.

Cette Eglise, qui nie les vérités scientifiques les plus clairement démontrées, *est demeurée inébranlable aux révolutions politiques.* De l'ancien régime, elle n'a rien oublié. La République ne lui a rien appris. Si terrible qu'ait été la leçon elle ne lui a point profité. Elle condamne par le passé la tolérance, devenue le principe de l'Etat laïque.

Si elle travaille à reconquérir le pouvoir temporel et courtise les souverains, princes ou peuples, c'est afin d'obtenir d'eux l'unité de la foi, le bannissement, la persécution, la conversion forcée des hérétiques. Comme elle se croit en possession de la vérité, elle se fait un devoir de l'imposer à tous. De gré ou de force, il faut croire. Elle professe que la contrainte exercée sur les mécréants est pour eux un bienfait. Elle vous mettra des chaînes pour vous mener plus droit au ciel. Elle *revendique la liberté d'enseigner, moins pour instruire que pour asservir. Quand* elle dit liberté, entendez servitude. Ce beau mot n'a pas pour elle le même sens que pour nous. Sans remonter jusqu'à Léon X, qui criait :

« Anathème, anathème à ceux qui croient que brûler les hérétiques, c'est agir contre la volonté du Saint-Esprit, »

je vous citerai l'encyclique *quanta cura* adressée par Pie IX aux évêques.

« Partant de cette idée absolument fausse du régime social, ils osent favoriser cette opinion erronée, si funeste à l'Eglise catholique et au salut des âmes, opinion appelée *délire* par Grégoire XVI, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, savoir « que la liberté de conscience et des cultes est *un droit propre à chaque homme*, qui doit être proclamé et établi dans tout Etat bien constitué, et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter ». Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une *liberté de perdition.* »

» Nous croyons fermement qu'il n'y a pas, heureusement pour nous une vraie nécessité d'établir comme loi la tolérance civile, et beaucoup moins la liberté des cultes. »

« Si l'on autorise la tolérance en la liberté des cultes, nous aurons la discorde dans les *familles.* »

« Cela nous paraîtrait peu sage, sans compter l'obligation qu'un gouvernement catholique a de *protéger la vraie religion, la seule qui puisse rendre les peuples heureux* »

Le Syllabus, catalogue des « erreurs modernes », lance l'anathème contre ceux qui disent « *qu'il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison.* » Dans un précédent article, j'ai résumé l'encyclique de 1895 sur la liberté humaine.

Léon XIII, le pape *républicain*, explique comment l'Eglise ne peut permettre qu'une tolérance précaire.

Les intentions du Souverain Pontife, des séculiers et des réguliers, du parti catholique et des faux rallié, ne sont donc pas douteuses. Imbus de l'esprit du passé, en même temps que le trône, ils veulent restaurer l'autel. Ils aspirent à rétablir le régime odieux de l'Unité de foi. Vienne le règne de l'Eglise, et juifs, protestants, libres-penseurs seront mis hors la loi. Quand Drumont, émule sans talent de Veuillot, commença de prêcher l'*antisémitisme*, il rusa avec l'opinion et dénonça les grands banquiers juifs qui, brassant des affaires avec l'étranger, portent notre or hors de nos frontières. Mais, les haines allumées, il mit bas le masque et l'on connut que s'il réclamait *la mort des Juifs*, c'était pour les punir d'un seul crime, détestable en vérité, celui de n'avoir pas reçu le baptême. Cependant un G. Thiébaut, dans la même *Libre Parole* de la « France aux Français » amentait les imbéciles contre les protestants, et un J. Lemaître, le critique sceptique, semblait avoir secoué, à la lecture de Renan, la discipline de Dupanloup, partait en guerre contre les francs-maçons et faisait signer une pétition pour obtenir des pouvoirs publics la dissolution des loges.

Ce Drumont, ce Thiébaut, ce Lemaître et leurs acolythes, nous ne les prenons pas au sérieux, nous nous imaginons que cette poignée de sectaires criait dans le désert. Nous étions dans l'erreur. Leurs adeptes sont foule. Leurs paroles ont provoqué à l'envie et à la haine toutes les âmes viles. L'affaire Dreyfus, dont la France restera déshonorée, tant que justice ne sera pas rendue, a montré de quelle cruauté sont capables les sots. Les Congrégations, Jésuites, Dominicains, Assomptionnistes, conspirent contre nos *institutions et nos libertés*, prêchent la croisade contre les mécréants et les tièdes, excitent des enfants à la spoliation et au massacre d'autres Français. N'ont-ils pas chanté *hosanna!* après les massacres perpétrés par les bandes de l'italien Regis, écrit que ce jour-là le Christ avait régné à Aigues? Laissons-les faire, et bientôt l'esprit du passé triomphera, l'œuvre de la contre-révolution sera consommée, les droits proclamés par la Constituante nous seront ravis, la plus précieuse de toutes les libertés, celle de croire, sera abolie, sur la France tuiront de nouveau les jours maudits des guerres de religion!

L'Eglise est notre ennemie. Nous devons la combattre sans trêve ni merci. Je fais l'Eglise, ma religion. La foi du charbonnier est sacrée. Mais les intrigants de couvent et de sacristie, éloignés de la charité sublime de Jésus, prêchant sur la montagne, ces menteurs, dont l'hypocrisie va jusqu'à se dire républicains, ne méritent que mépris.

Mais qu'ils prennent garde de lasser notre patience! S'ils s'obstinent à entreprendre contre nos libertés, ils pourraient bien se repentir de leur aveuglement. Je crois qu'ils feraient sagement de méditer ces paroles du philosophe Locke :

« La liberté n'est pas due à ceux qui ne veulent s'en servir que pour enseigner à haïr et à renverser toutes les libertés. La tolérance elle-même n'est pas due aux intolérants. »

VÉRAX.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

A l'Exposition

Paris, ter mai. — A la suite de la visite de la Commission supérieure des théâtres dans les théâtres et attractions installés à l'Exposition, le préfet de police a demandé à M. Picard, commissaire général, de prendre des mesures à l'égard de certains de ces établissements.

M. Picard, conformément au désir exprimé par M. Lépine, a enjoint à plusieurs directeurs de fermer jusqu'à nouvel ordre, et d'apporter d'urgence les modifications réclamées par la commission en vue d'assurer la sécurité des visiteurs.

Paris, ter mai. — M. Loubet a inauguré cette après-midi les deux ponts des Beaux-Arts.

Il a été reçu avenue Nicolas II par MM. Millerand, Leygues et Picard.

Le président a traversé le petit, puis le grand palais, suivi des commissaires étrangers et des membres du corps diplomatique.

LA CATASTROPHE du Champ-de-Mars

Paris, ter mai. — Le Préfet de la Seine a fait parvenir au président du Conseil son rapport sur la catastrophe de l'avenue de Suffren. Il conclut en ces termes :

Ce qui importait surtout, c'est que la passerelle ne fût pas ébranlée de ses cintres et échafaudages sans les précautions ordinaires destinées à prévenir tout accident et qu'il ne se fît pas livre à la circulation publique avant d'être soumise comme tous les ouvrages de même nature, aux preuves réglementaires.

Mais il est arrivé que, contrairement à toute supposition possible, dans la journée de dimanche, en l'absence des agents de la ville de Paris et sans qu'il eût, donné à personne avis de ses intentions, le concessionnaire a procédé au décintrement partiel de sa construction.

Cette manœuvre a été immédiatement suivie de la chute de la passerelle.

Le bruit a couru que le soldat Benître transporté au Val-de-Grâce était mort. C'est une erreur. Son état au contraire s'est amélioré comme celui du caïd du soldat Oger.

LE PREMIER MAI

Paris, ter mai. — Les rapports des préfets reçus au ministère de l'intérieur constatent que, dans toute la France, la journée du 1er mai a été fort calme. Les diverses fractions du parti socialiste révolutionnaire et du parti ouvrier n'étaient du reste pas d'accord sur la célébration de la fête du travail.

Tandis que certains groupes préconisaient l'abstention ou, tout au moins déconseillaient toute manifestation sur la voie publique, d'autres, comme les guesdistes, recommandaient à leurs adhérents de fêter, selon l'usage, la date du 1er mai par un chômage général.

Ce désaccord entre les chefs des différentes organisations ouvrières a produit le résultat qu'on devait en attendre. Il n'y a eu nulle part de chômage général, et dans les grandes villes, ni dans les centres industriels, ni même dans les régions minières. Presque partout, les ouvriers se sont rendus au travail à l'heure habituelle et tout s'est borné à des conférences, à des punchs donnés dans la soirée, où l'on a formulé une fois de plus, en de nombreux discours, les revendications du prolétariat. En réalité, les usines villes où il y ait eu chômage, et encore chômage partiel, sont celles où existent des grèves, mais là également les manifestations publiques ont été vides et se sont réduites ou aux municipalités n'ont donné lieu à aucun trouble.

A Paris, le fer mai a passé presque inaperçu. On n'a signalé que fort peu de manquants sur les chantiers de l'Exposition, sur ceux du Métropolitain, de la gare d'Orléans, de la nouvelle gare de P.-L.-M., des nombreux tramways, de pénétration en construction actuellement, ou dans les grandes usines de la capitale et de la banlieue.

Ce soir on avait organisé de multiples réunions à la Bourse du Travail et dans beaucoup de salles particulières. Elles ont occasionné quelques cris, quelques bagarres sans importance, mais, pas plus à Paris qu'en province, n'a eu à regretter de désordres sérieux.

T. H.

LA GUERRE ENTRE L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

Les Anglais abandonnent Weepener

UNE VILLE DÉSERTÉE

Maseru, 30 avril. — La colonne anglaise qui a délivré Weepener a maintenant complètement évacué la ville.

Pour la seconde fois, les Basutos ont été établis de voir une colonne anglaise se retirer tranquillement avec ses troupeaux de bétail.

Le corps principal des Boers avait atteint hier la rivière Lenuw, à l'Est de Ladybrand. De petits détachements ont laissé à 10 milles en arrière pour protéger la retraite du gros et chasser devant eux le bétail.

Wepener est maintenant complètement désertée.

Windsorton envahi par les Boers

Kimberley, ter mai. — On confirme de Windsorton, que le village a été envahi, en matinée les Boers. 300 Boers environ bivouquent sur le champ de courses.

Le dernier combat

Tabanchu, 30 avril, 10 heures, soir. — Le but de l'attaque des Boers contre le flanc des Anglais, hier, était de s'emparer d'un défilé entre les montagnes et l'Isolir un convoi anglais. Les Boers s'avancèrent dans la montagne, assez peu mettre en action leurs Wickers-Maxim.

Le général French expédia aussitôt les troupes dans la montagne pour déloger le fine des Boers. Les collines, à cet endroit, sont très escarpées; l'obscurité permit aux Boers d'effectuer leur retraite. Leur position est presque imprenable. Les montagnes couvrent une étendue de plusieurs milles autour de la ville. Elles sont plus escarpées qu'à Colesberg.

Une colonne commandée par le général Jan Hamilton a effectué aujourd'hui une reconnaissance dans la direction du nord-ouest; elle a déterminé la situation des Boers.

On n'apprend que vive canonnade n'est poursuivie toute la journée à longue portée.

La situation n'est pas changée.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

CRIME EN CHEMIN DE FER. — Aubagne, ter mai. — On a trouvé dans un wagon de 3e classe du train de Nice un voyageur couvert de sang. Le commissaire était macaté de traces sanglantes de lutte. Le blessé a pu être rappelé à la vie, mais il n'a pas recouvré l'usage de la parole.

DRAME PASSIONNEL. — Paris, ter mai. — Cet après-midi, à 2 heures, un garçon boucher, M. Cimetien, âgé de 30 ans, a tiré rue d'Aubervilliers, un coup de revolver sur sa maîtresse, Blanche Lapointe.

La balle est allée frapper un passant, M. Simon, âgé de 21 ans, qui a été blessé à la jambe droite.

Il a été transporté à l'hôpital St-Louis.

LA BELGIQUE

Messines. — *Mœurs cléricales.* — Dimanche dernier, un baptême venait d'être célébré; le cortège, parrain et marraine en tête, entrait au « Café du Commerce » pour se désaltérer. Mais, comme quand survenait le vicaire qui d'un air insistant lui donna l'ordre de retourner chez lui. Et le père obéit. Heureux pays pour les curés.

On dit...

Il est inventeur de la quinine.

Un soir que la quinine a été inventée, en 1820, dans les écorces des quinquinas, par les chimistes Caventou et Pelletier, qui furent l'un et l'autre dans la suite membres de l'Académie de médecine de Paris.

Pharmaciens tous deux, chacun eût trouvé tout naturel de les voir alors monopoliser leur admirable découverte, ce qui leur eût, à coup sûr, valu une fortune immense.

Ils n'en firent rien et, avec un désintéressement qu'on ne saurait assez admirer, ils en livrèrent le secret à la science pour le plus grand bien de l'humanité.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine a, dans la dernière séance, annoncé à ses collègues que, désireux d'honorer la mémoire de ces hommes de bien, un comité composé de la plupart des sommités scientifiques s'est formé pour élever un petit monument sur la tombe de ces inventeurs.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat de l'Hôtel de Ville et sur le perron, M. Herbaut qui avait obtenu 350 voix, paraissait furieux et me dit : « C'est dégoûtant! Les gens là sont trop bêtes, je n'ai plus voter! »

Je répondis à M. Herbaut : « Bah! que voulez vous, il faut être philosophe, ça vous passera! »

Ce lui a passé, pensait-il. L'astre s'éclipsa pendant dix ans.

On ne le vit réapparaître qu'en mai 1898, alors qu'il s'agissait de mener campagne pour M. Masurel.

M. Dron raconte ensuite les procédés de M. Herbaut, faisant récolter des bulletins à son nom à lui, Dron, les faisant retirer pour y inscrire à la place le nom de M. Masurel.

C'est le comptable de M. Herbaut qui fut chargé de cette besogne.

On rassemble alors les ouvriers votant à Neuville et on leur remit à chacun un de ces bulletins en leur faisant comprendre qu'il fallait les retrouver dans l'urne le soir du scrutin, autrement gare!

Eh bien! voyons, dit M. Dron, sommes-nous donc encore au temps de l'Inquisition et de la Terreur pour que l'on puisse employer de telles pratiques?

Ce n'est pas tout. M. Herbaut avait dénoncé à M. Lannoneau, le préfet de M. Méline, deux employés des douanes qui avaient, soi-disant, assisté à une réunion républicaine.

Ce procédé, je laisse à chacun le soin de le qualifier.

Et pour finir, la dénonciation de M. Herbaut, étant calomnieuse, il ne se vantera pas de la lettre plus d'excuses qu'il dut envoyer ensuite. (Applaudissements).

D'après M. Herbaut, toujours, il paraît que nous gaspillons l'argent de la ville. Pour le citoyen notamment, nous avons payé les tarains trop chers.

M. Herbaut, d'une part, sait comme tout le monde que c'est le jury d'expropriation qui fixe les indemnités et non nous. Et puis est-ce bien à lui franchement à faire de semblables reproches, à lui qui était le neveu de M. Hassebroucq. (Applaudissements).

Quel peut bien être maintenant le programme de ces gens-là?

Je ne connais pour ma part, dit M. Dron, que la revendication du comité Justice-Egalité. Vous la connaissez aussi; elle consisterait à accorder les mêmes avantages aux écoles libres qu'à nos écoles communales.

Eh bien non! et je répends que sous prétexte de liberté d'enseignement on ne doit pas diviser en deux camps ennemis les enfants de la France! (Applaudissements).

On ne devrait pas permettre à des gens qui ne connaissent rien des charges et des devoirs de la famille le soin d'instruire les enfants futurs citoyens.

M. Dron explique que la loi nous oblige à construire des écoles. Il parle de nos devoirs et rappelle il fait l'éloge.

N'est-il pas absurde, dit M. Dron, de venir demander à une ville de subventionner des écoles par lesquelles elle démolirait les siennes? (Applaudissements).

M. Dron montre ensuite les réactionnaires ne procédant toujours que par la terreur et la menace. Ces gens-là, dit-il, n'ont décidément pas le cœur bon. Dans tous les cas ils devraient savoir que ce n'est pas avec des systèmes comme ceux qu'ils emploient qu'ils arriveront jamais.

M. Dron commente les statuts de l'Union sociale et patriotique et s'étend longuement sur ce comité républicain qui a mis en carte des ouvriers, chose inouïe, monstruosité à notre époque.

M. Dron met les ouvriers en garde contre cette tentative de main mise sur leur liberté de conscience.

C'est parce que nous voyons tout cela, dit-il, que nous avons pensé qu'il fallait supprimer tout sujet de division dans le parti républicain. (Applaudissements).

Après avoir fait bonne justice des insanités (injurieuses dans les journaux réactionnaires, M. Dron cite l'exemple donné d'en haut, là-bas, à Paris, où des hommes comme MM. Waldeck-Rousseau et Dervais ont ouvert les yeux et se sont rendu compte où étaient les ennemis de la République. C'est parce qu'ils ont vu clair dans les agissements des bocards qu'ils ont voulu grouper toutes les forces du parti républicain.

Nous devons agir de même ici contre les menées des réactionnaires.

Après avoir montré tout ce qui a été fait à Tourcoing et qui figurait dans le fameux programme de Lyon, il dit que ce qui sera par la suite démontre bon et utile aux travailleurs sera sérieusement envisagé et réalisé s'il y a lieu.

Parlant de l'entrée de quatre ou cinq socialistes au Conseil, M. Dron dit qu'ils y laisseront leur place comme les autres ouvriers qui y siègent depuis nombre d'années, et il ne saurait être question aujourd'hui d'épithètes quelconques.

Y a-t-il une différence entre un ouvrier socialiste et un ouvrier droniste. (Applaudissements).

C'est ainsi, que dans la lutte prochaine, le parti républicain ira à la bataille et qu'il infligera une correction méritée à l'Union sociale et patriotique.

Voilà dans quels sentiments nous nous présentons à vous, avec un passé de loyauté et de dévouement, et je crois en toute sincérité que vous ne trouverez pas mieux pour faire vos affaires. (Applaudissements prolongés).

Les tableaux de rectification des électeurs

Le tableau des additions et retranchements des électeurs a été affiché hier à la porte de chaque bureau de vote conformément à la loi.

Voici le chiffre des inscrits par bureau :

Bureau de Lille : 1436 — 1er bureau, Académie de musique : 1383 — 3e bureau, rue des Orphelins : 1398 — 4e bureau, place Charles Roussel : 1275 — 5e bureau, Ecole de garçons, Croix-Rouge, 1139 — 6e bureau, Groupe municipal, Bisac-Seau : 1089 — 7e bur., Octroi des France : 1242 — 8e bur., Ecole de garçons, rue du Calvaire : 1486 — 9e bur., Bureau de bienfaisance : 1840 — 10e bur., Institut Colbert, rue du Gard : 1802 — 11e bur., Ecole de filles, Croix-Rouge : 1380.

Le chiffre total des électeurs est de 15,004.

A MOUVAUX

Changement à vue...

Le torchon de cuisine qui osa étaler en tête de son format : « Un dieu de charité et de pardon » (sic) s'ingénie à travestir la vérité un profit de ses amis politiques. Décidément Basile est surpassé. C'est trop d'outrecuidance.

Voyez-vous nos citoyens gustier dans l'ombre le grand Cyrille, accompagné d'une singulière de ses partisans!

Ou diable le chouannerie va-t-elle se nicher!

Et c'est alors que la manie se sus sur le public groupe : « Oui! les pétulagnons! »

Paisible le rentier Dynamite en jette du haut en bas d'un escalier un citoyen qui a eu le courage de son opinion et de la défendre.

Paisible l'enfant de chœur G. Delkaye, qui d'un coup de matraque « fait couler le sang du dit citoyen.

Paisible l'a *grand* Cyrille qui présentait ses bras tendus à un membre d'un buveur quatrième.

Paisible l'enfant de troupe Gallez, qui a si bien appris à l'armée le maniement d'un pistolet pour s'en servir en conséquence.

Oh! les doux agneaux du Bon Dieu!

Et nous étions quatre
Qui ne voulaient se battre...

Quand il y a ces amis près de succomber sous ce nombre, le brave Gaston Dron sent pétard!

Ce rejeton d'un ancien Rataplan, qui a eu la roublardise de se faire une situation aux dépens de Marianne, crache aujourd'hui son venin de bonapartiste sur tout ce qui est franchement républicain.

Et voilà les pauvres citoyens défendus par le *Croix* devenus les amis de ces coquins Jacques qui, par appétit de lucre et pour les 30 pièces d'argent, éprouvent le besoin de retourner casaque.

Allons tant mieux, ça ira bien et dimanche prochain, les électeurs sauront à quoi s'en tenir au sujet du propos que Basile me prête avec cité : « A bas les patriotes! Je dis qu'il a menti une fois de plus; mais quand je me suis aperçu que, pour ne pas être assommé, il fallait se défendre, alors j'ai crié « citoyens au armes! » et j'ai empoigné le premier venu. Ce n'est qu'aux mêmes brailleurs à contre-cœur quelques instants auparavant.

Louis CARLIER.

N.-B. — J'ai vu avec beaucoup que les victimes de la bande cléricale-socialiste, descendaient du *car landi, vers sept* heures du soir, et que tous étaient en nombre assez. Il n'en est pas de même du citoyen Dupretz qui souffre encore passablement. — L. C.

A LILLE

Duplicité cléricale

Il y a quelques jours, la *Croix* déclarait que les élections municipales avaient un caractère politique.

Puis ce fut M. Méline qui lança un manifeste anonyme adressé aux électeurs municipaux, manifeste remorduit intégralement par l'*Echo du Nord*, et approuvé par la *Dépêche*, et où pendant deux colonnes il n'était parlé que de politique.

Aujourd'hui, la *Dépêche* adopte une nouvelle tactique.

Dans son leader-article, elle explique comment l'on a trompé les lecteurs que « un conseil municipal, appelé à s'occuper *non pas de politique*, mais d'affaires, non pas des intérêts généraux du pays, mais des intérêts spéciaux de la commune, doit être composé des citoyens jugés les plus aptes et les plus dignes pour les gérer utilement.

Qui fait-il croire, de la *Croix*, de M. Méline ou de la *Dépêche*?

La vérité est, sans doute, que dans les communes où les cléricaux-nationalistes croient pouvoir lutter à visage découvert, ils déclarent bien haut que les élections municipales ont un caractère politique.

Dans les autres communes, au contraire, dans celles où ils ne peuvent cépter l'emporter qu'en se masquant et en se déguisant, ils protestent contre l'intrusion de la politique dans les affaires municipales, et se présentent, les bons apôtres, comme « les citoyens les plus aptes et les plus dignes de diriger utilement les intérêts de la commune. »

On n'est pas plus modestes!

Eh! bien, même à ce point de vue, et en nous plaçant sur le terrain choisi par la *Dépêche*, nous ne pouvons qu'engager les électeurs à comparer les candidats inscrits sur la liste républicaine avec ceux qui composent la liste cléricale-nationaliste.

Nous avons fait connaître le passé de chacun des candidats républicains. Nous avons indiqué leurs titres à la confiance de leurs concitoyens.

Pourquoi ni la *Croix*, ni la *Dépêche*, ni l'*Echo du Nord*, n'ont-ils pas suivi notre exemple en ce qui concerne leurs candidats?

C'est qu'ils ont eu peur de la comparaison.

C'est qu'il aurait fallu sortir ces « citoyens les plus aptes et les plus dignes de gérer utilement les intérêts de la commune », de la pénombre où ils se dissimulent discrètement, et les mettre en pleine lumière.

C'est qu'il aurait été difficile de parler de M. Lemière sans mentionner sa qualité de professeur à la Faculté catholique, de M. Leclercq sans faire suivre son nom de la qualification de socialiste-chrétien, ce qui aurait fait tressaillir d'horreur les lecteurs de l'*Echo*.

C'est qu'on eût été obligé de faire connaître les états de services militaires de ces grands patriotes.

C'est qu'il eût fallu enfin indiquer aux électeurs quels sont les aptitudes des Colin fils, des Savaete, des Mantez, des Grenier, des Bigo-Danel, des Boutry et autres Picavet, au mandat de conseiller municipal, par quels travaux, par quels titres, par quelles preuves de leur capacité ils s'imposent au choix de leurs concitoyens.

Plutôt que de se hasarder sur ce terrain dangereux, les journaux de la *Dépêche* préfèrent entretenir une habile équivoque et soutenir à tour de rôle les thèses les plus contradictoires, espérant ainsi embrouiller les électeurs.

Mais ceux-ci sont plus clairvoyants que ne le supposent les cléricaux-nationalistes. Et ils ne se laisseront pas prendre à leur continuelle duplicité.

Dignité

Voilà maintenant la *Croix du Nord* qui donne aux journaux républicains des leçons de dignité.

Cet autre républicain, dit la *Croix*, « que concurrents flamboient dans l'espace et le gravissent, »